

<i>Nombre de membres au Conseil métropolitain :</i> 108 titulaires – 39 suppléants	<i>Conseillers en fonction :</i> 108 titulaires – 39 suppléants	<i>Conseillers présents : 66</i> <i>Dont suppléant(s) : 0</i> <i>Pouvoirs : 22</i> <i>Absent(s) excusé(s) : 29</i> <i>Absent(s) : 13</i>
---	--	--

Date de convocation : 19 février 2019

Vote(s) pour : 88
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 25 février 2019,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2019-02-25-CC-7 :

Syndicat Mixte de la Seille Aval (ex Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Seille) : désignation des délégués.

Rapporteur : Monsieur Joël STROZYNA

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5711-1 et L.5211-20,

VU l'arrêté interpréfectoral n°2018-DCL/1-007 en date du 8 février 2018 actant la transformation du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Seille en syndicat mixte,

VU la délibération de Metz Métropole en date du 17 décembre 2018 approuvant les nouveaux statuts du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Seille,

VU l'arrêté préfectoral en date du 15 janvier 2019 portant modification des statuts du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Seille,

CONSIDERANT que Metz Métropole exerce la compétence GEMAPI depuis le 1^{er} janvier 2018 sur son territoire et la nécessité de désigner 10 délégués titulaires et 10 titulaires suppléants au sein du syndicat Mixte de la Seille Aval (SYM Seille Aval),

DECIDE de désigner pour représenter Metz Métropole au sein du Syndicat Mixte de la Seille Aval (SYM Seille Aval) :

En qualité de titulaires :

Mme Angèle BACHEL (Marly)
M. Michel LISSMANN (Marly)
M. Eric WILHELM (Pouilly)
M. Julien BILOCQ (Coin-sur-Seille)
M. Jean-Marc DEPIERRE (Cuvry)
M. Jérémie FRITZ (Coin-lès-Cuvry)
Mme Martine MICHEL (Purnoy-la-Chétive)
Mme Jacqueline LEGAY (Marieulles)
M. Joël STROZYNA (Féy)
Mme Marylin MOLINET (Metz)

En qualité de suppléants ;

Mme Brigitte VUILLEMIN (Marly)
M. Thierry HORY (Marly)
M. Bernard GRANDIDIER (Pouilly)
M. Jean-Marie PECHEUR (Coin-sur-Seille)
M. Gérard LEININGER (Cuvry)
M. Alain MAS (Coin-lès-Cuvry)
M. Yvon CASTELLO (Purnoy-la-Chétive)
M. Robert ADAM (Marieulles)
Mme Françoise FERRARO (Metz)
M. René DARBOIS (Metz)

Pour extrait conforme
Metz, le 26 février 2019
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSÉL



Résumé de l'acte

057-200039865-20190225-02-2019-DC7-DE

Numéro de l'acte : 02-2019-DC7
Date de décision : lundi 25 février 2019
Nature de l'acte : DE
Objet : Syndicat Mixte de la Seille Aval (ex Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Seille) : désignation des délégués
Classification : 5.3 - Designation de représentants
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 27/02/2019
Numéro AR : 057-200039865-20190225-02-2019-DC7-DE
Document principal : 99_DE-ERDP7.pdf

Historique :

26/02/19 13:55	En cours de création	
26/02/19 13:55	En préparation	Catherine DELLES
27/02/19 08:28	Reçu	Catherine DELLES
27/02/19 08:29	En cours de transmission	
27/02/19 08:29	Transmis en Préfecture	
27/02/19 08:36	Accusé de réception reçu	